

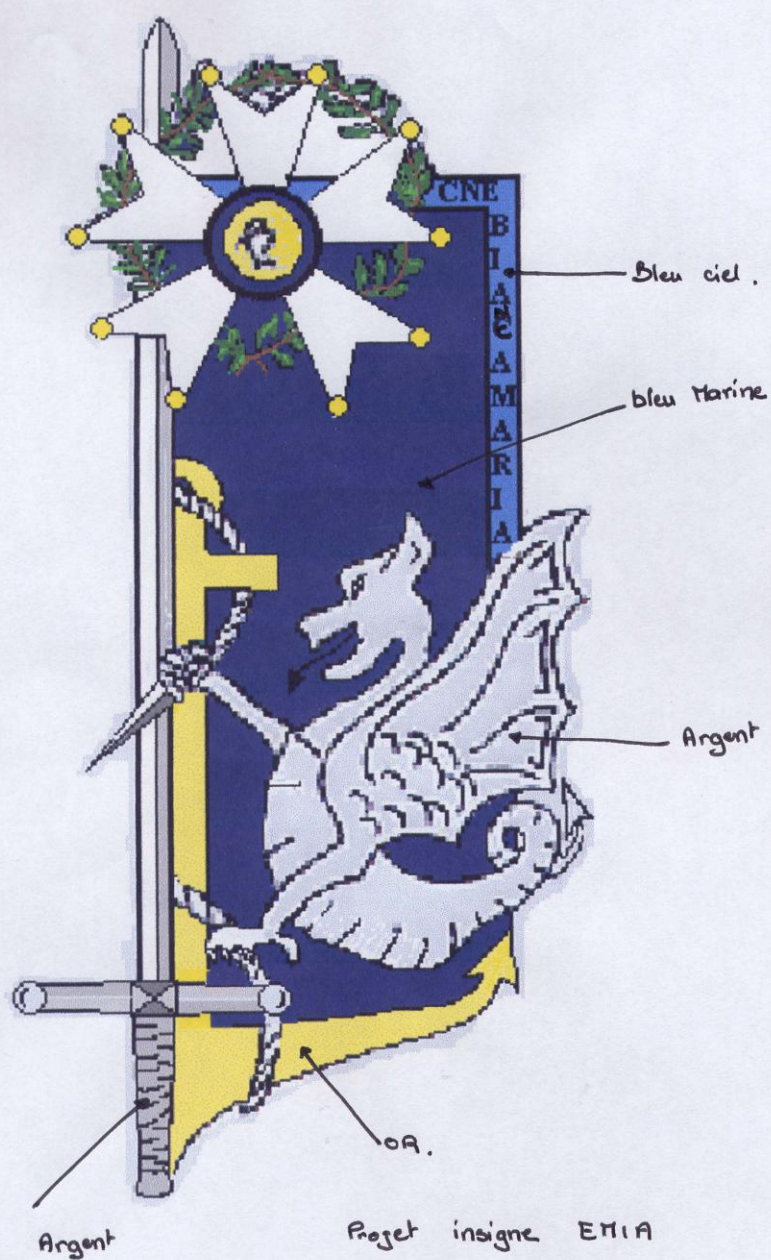
Annexe 2 : Processus de création d'un insigne, le cas de la Promotion Capitaine Biancamaria

Le 26 avril 2002, le Ministre de la Défense approuve le choix du parrain : ce sera le Cne Biancamaria.

Après un contact téléphonique initial, la promotion envoie 5 projets au SHAT :

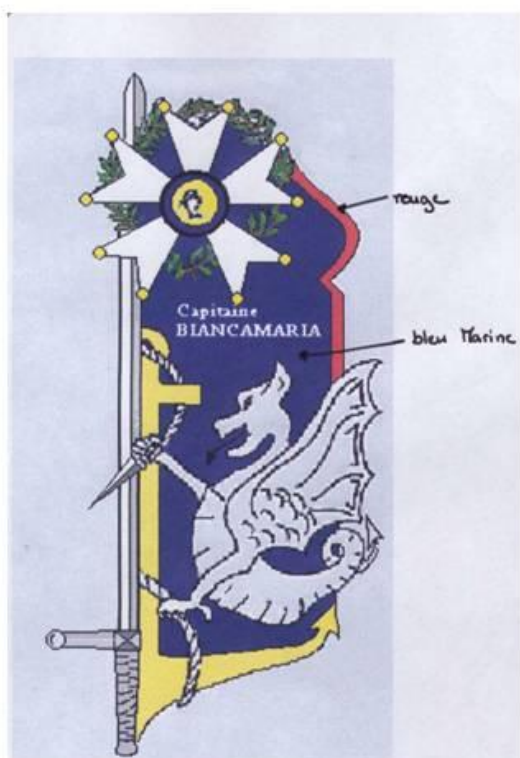
	ECOLES DE COETQUIDAN
Armée de terre	
II ^e BRIGADE DE L'EMIA 56381 GUER Cedex	Tel : 02.97.73.54.03 Télécopie : 02.97.73.51.37
Numéro d'enregistrement : /ECO/EMIA II Date :	
Destinataire : [REDACTED] (SHAT - HOMOLOGATION) Numéro de télécopie : 01 41 93 [REDACTED] A l'attention de : [REDACTED]	
<u>Correspondance :</u> Objet : Projet Insigne EMIA Promotion ^ CNE BIANCAMARIA Référence : 5828 DEF/CABMIN/CHIZ du 26 Avril 02. Mon [REDACTED] Suite à notre conversation téléphonique, je vous transmets pour étude 5 projets ainsi que le cv réduit du CNE BIANCAMARIA. Avec tous mes remerciements, Bon W.E Le Lieutenant-colonel [REDACTED] commandant la 3 ^{ème} brigade de l'Ecole militaire Interarmes	

Le projet n° 1 semble avoir la préférence

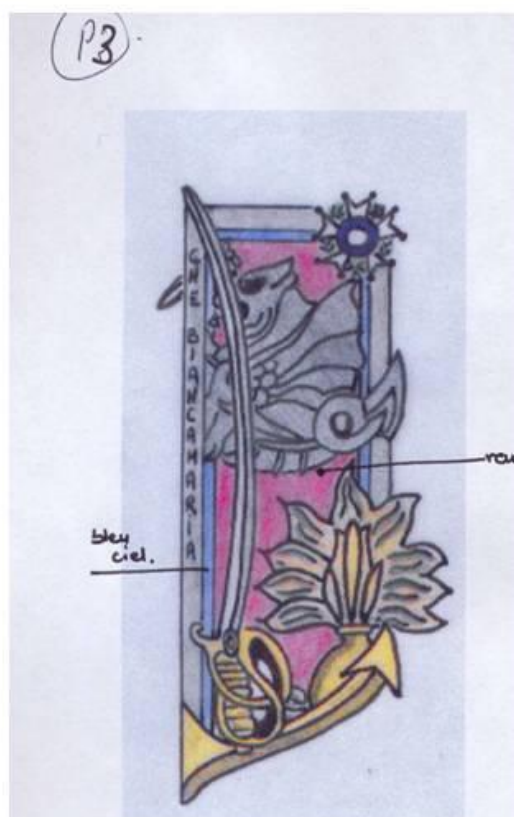


Projet insigne EMIA
CNE BIANCAMARIA.
(P1).

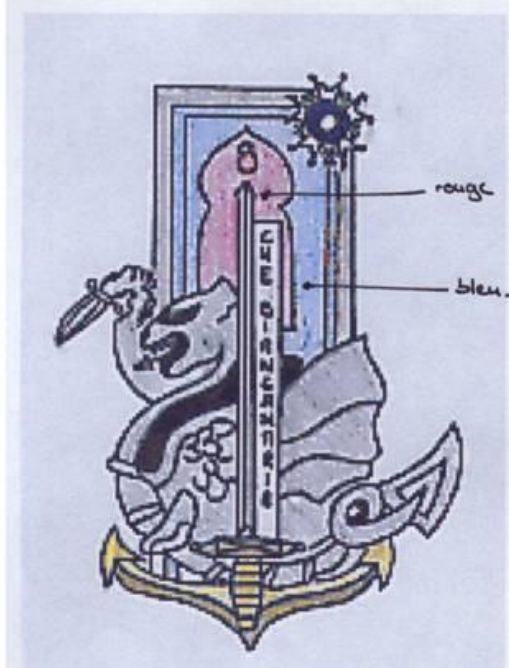
Mais il n'exclut pas 4 autres projets :



Projet insigne EMIA
CNE BIANCAMARIA
(P2).



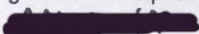
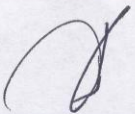
Projet 3.



Projet 4.



Projet 5.

 Liberté • Égalité • Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE MINISTÈRE DE LA DÉFENSE	SERVICE HISTORIQUE DE L'ARMÉE DE TERRE BP 107 00481 ARMEES Tél. 01.41.93.22.03 PNIA. 821.941.22.03 FAX. 01.41.93.21.43 FAX PNIA. 01.41.93.21.43	 ARMÉE DE TERRE
Origine : DEPARTEMENT RECHERCHES HOMOLOGATION/INSIGNES Rédacteur :  Objet : projets d'insigne de promotion.	Destinataires : ECOLE MILITAIRE INTERARMES à l'attention du Lieutenant-colonel  Commandant la 2^{ème} Brigade FAX : 02.97.73.51.037	
Mon colonel, En réponse à votre demande d'étude des projets d'insigne au profit de la future promotion « Capitaine BIANCAMARIA », j'ai l'honneur de vous faire parvenir ci-joint nos remarques concernant les cinq projets présentés. Respectueusement.		
Date et numéro : 21 MAI 2002 N° 0062 Nombre de page(s), celle-ci incluse : 2		Signature de l'expéditeur :  

Liste des modifications

Projet P1 :

- Le module (partie métallique) de la Légion d'honneur devra être réduit afin de rééquilibrer l'insigne et déplacé vers le coté opposé et ce afin de permettre l'inscription du grade et du nom du parrain sur la lame de l'épée. ces inscriptions pourront également être disposées comme sur le projet P2.
- La garde de l'épée devra être de couleur or, de même que le câble de l'ancre.

Projet P2 :

- La porte mauresque ne peut plus servir de support à l'insigne, en effet l'écu est désormais obligatoire
- La garde de l'épée doit être d'or et ne doit pas être amputée
- Le câble de l'ancre sera également d'or.

Projet P3 :

- Ce projet apparaît trop surchargé. En effet, le « lapin à Gilles » gagnerait à apparaître au dessus de la lame du sabre.
- La grenade de l'infanterie n'a pas sa place sur cet insigne au regard de la carrière du parrain. De même, si la grenade représente les écoles et plus précisément l'EMIA, sa présence n'est pas nécessaire car l'écu désormais traditionnel de cette école suffit à symboliser l'origine de la promotion.
- L'écu ne peut être découpé de cette façon par le bras de l'ancre, et la partie droite de celui-ci devra donc être apparente.

Projet P4 :

- Le dragon et l'ancre sont trop disproportionnés par rapport au reste de l'insigne ce qui a pour effet de déséquilibrer celui-ci. Ils devront donc être réduits afin d'épouser au mieux les formes de l'écu.
- La porte mauresque devra être centrée.
- Le symbole placé au sommet de la lame de l'épée n'a pu être identifié par nos soins. Que représente-t-il ?
- Le grade et le nom du parrain peuvent apparaître sur la lame de l'épée mais pas dans un cadre rajouté de cette façon sans autre signification que celle de servir de support improvisé.

Projet P5 :

- Concernant la garde de l'épée et le câble de l'ancre même remarques que pour les projets P1 et P2.
- La découpe de l'écu fait l'objet de la même remarque que le projet P3.
- Le module (partie métallique) de la Légion d'Honneur ne peut être placé sur une rondache rouge pour matérialiser le ruban de la décoration.
- Les lettres du grade et du nom gagneraient à être de couleur or.

Pour tous les projets, les lettres du grade et du nom du parrain devront être représentées soit de couleur or (arme du parrain) lorsqu'elles apparaissent sur un fond de couleur, soit de couleur noire lorsqu'elles apparaissent sur un fond de couleur or ou argent.

En date du 28 mai, la réponse de la promotion à ces remarques est la suivante :

Fax reçu de : 8215635687
28/05 2002 13:06 FAX 8215635687

ECO COET EMIA/ON

28/05/05 14:11

Pg: 1
001



ÉCOLES DE COËTQUIDAN

Armée de terre

H^o BRIGADE DE L'EMIA
56381 GUER Codex

Te : 02.97.73.54.03
Télécopie : 02.97.73.51.37

Numéro d'enregistrement : ECO/EMIA II
Date :

5114

Destinataire : SMAT / Département recherches - Homologation
Numéro de télécopie : 01 41 83 [redacted]
A l'attention de : [redacted]

Correspondance :

Objet : Insigne Promotion EMIA 41^e Promotion " CNE BIANCAMARIA "

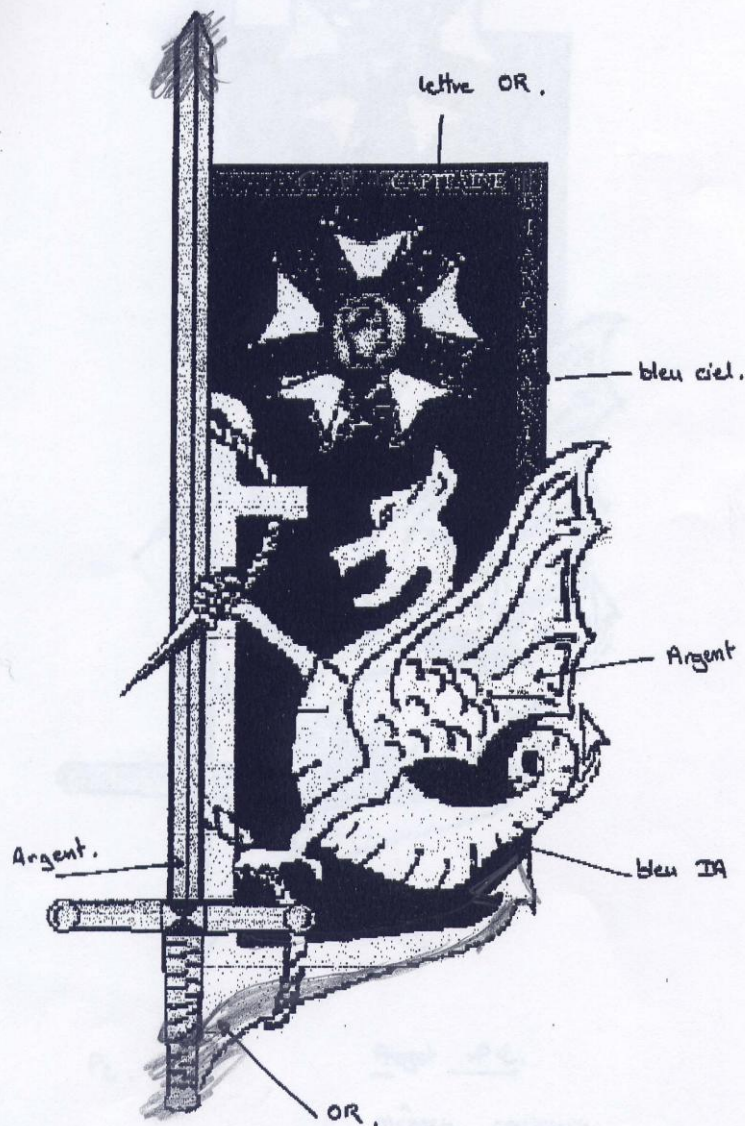
Référence : Votre fax du 22 Mai 02.

Mon [redacted]

Nous avons bien reçu vos remarques. Je vous transmets pour étude deux projets. Concernant la couleur du pommeau de l'épée, nous avons conservé l'argent par référence à l'insigne de l'EMIA et pour éviter or/or de l'ancre.
Sur le P₁ : capitaine pourrait être écrit CNE pour éviter la surcharge ou éventuellement centre.

Je vous remercie et vous souhaite une bonne journée.

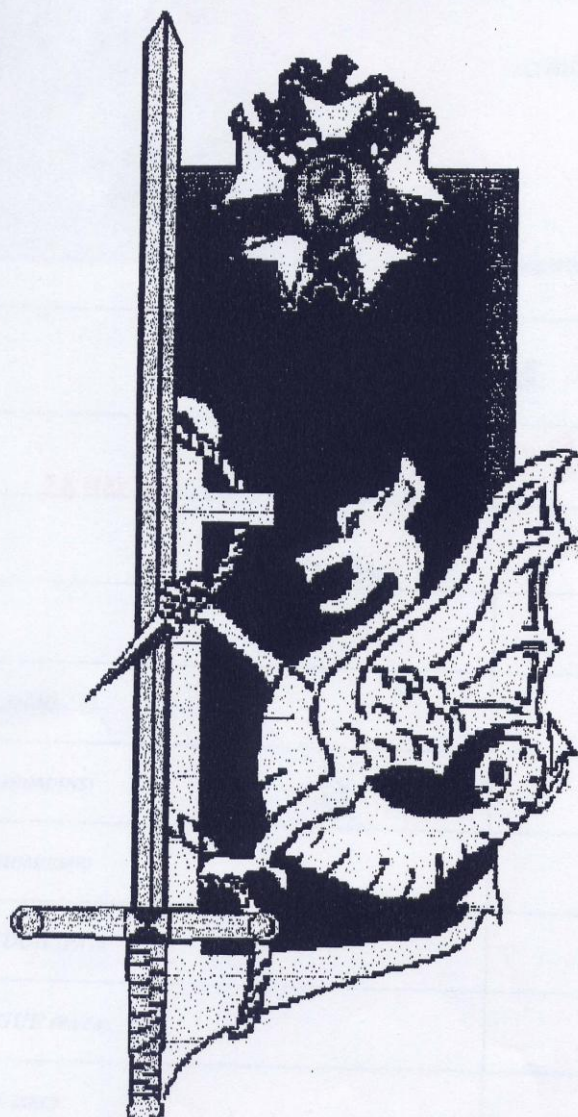
Le Lieutenant-colonel [redacted]
commandant la 2^e Brigade de
l'École Militaire Interarmes



P₁

Projet n° 1 - 1er IA 1^{re} Promotion.

Je pense que l'insigne est + équilibré avec la 1^{re} IA dans l'écu.



P2.

Projet 1P2.

mêmes couleurs.

Fax reçu de : 8215635687
30/05 2002 10:37 FAX 8215635687

ECO COET EMIAIDAN

30 MAI 2002

30/05/05 11:43

Pg: 1
001



ÉCOLES DE COETQUIDAN

Armée de terre

II^e BRIGADE DE L'EMIA
56381 GUER Cedex

Tel : 02.97.73.54.03
Télécopie : 02.97.73.51.37

Numéro d'enregistrement : 301 / ECO / EMIA II
Date : 30/05/02

Destinataire : SUAT / Département recherche - Homologation.
Numéro de télécopie : 01 41 93 [redacted]
À l'attention de : [redacted]

Correspondance :

Objet : Insigne Promotion EMIA 41^e promotion "CNE BIANCAMERA"

Référence : /

Monsieur [redacted],

Suite à votre communication du 23 mai, je vous adresse un projet affiné de l'insigne promotion en tenant compte de vos remarques concernant la taille de l'épée et la position du grade.

La chimère est un peu plus petite que prévue dans le projet du 23 mais ne nuit pas, à mon avis, à l'équilibre général de l'insigne.

Je vous remercie pour le travail de collaboration que bénéficie la 41^e promotion.

Le Lieutenant-Colonel [redacted]
commandant la 2^e brigade de
l'École militaire InterArmées

ECO COET EMIAIDAN
insigne Capitaine Biancamaria

002



Echelle: 1
Dimensions: 36 X 66mm



Le 7 juin, le Commandant des Ecoles de Coëtquidan présente la demande officielle d'homologation :


Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

DR
6008

COURRIER ARRIVEE
DRH / SEC
11 JUIN 2002 1004

Coëtquidan, le 7 juin 2002
N° 237 /ECO/DFE


ARMÉE DE TERRE

ECOLE SPÉCIALE MILITAIRE
DE SAINT-CYR

ECOLE MILITAIRE INTERARMES

ECOLE MILITAIRE DU CORPS
TECHNIQUE ET ADMINISTRATIF

LE GÉNÉRAL

Le général de division CUCHE
commandant les écoles de Coëtquidan

à

Monsieur le général
chef du service historique de l'armée de terre

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE
E. M. A. T.
Service Historique

Entré le 11 JUIN 2002

Déclassé le

Objet : Homologation de l'insigne de la 41^e promotion de l'EMIA.

Référence : Note n° 5828/DEF/CAB/CM11 du 26/04/02.

Annexes : 1- Projet d'insigne.
2- Biographie du capitaine BIANCAMARIA

Par la note citée en référence, le ministre de la défense a décidé de baptiser la 41^e promotion de l'école militaire interarmes du nom de « capitaine BIANCAMARIA ».

le projet d'insigne, joint en annexe, qui a été réalisé, demeure conforme à l'instruction ministérielle en vigueur et reprend une forme générale classique.

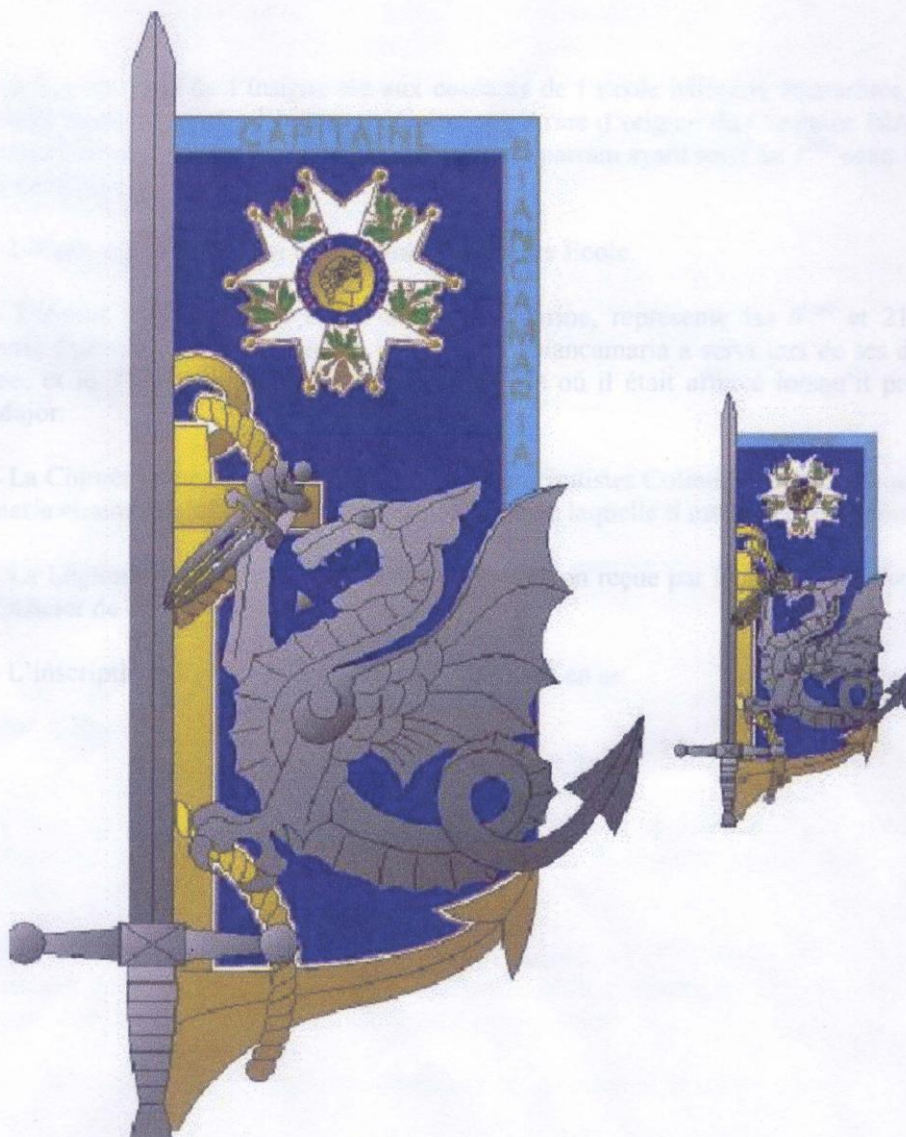
J'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir homologuer l'insigne de la future promotion Capitaine BIANCAMARIA.


LE GÉNÉRAL


Ecoles de Coëtquidan

ANNEXE 1

INSIGNE PROMOTION CAPITAINNE BIANCAMARIA



Taille réelle de l'insigne : 36mm sur 66 mm

HERALDIQUE DE L'INSIGNE DE LA 41^{ème} PROMOTION DE L'ECOLE MILITAIRE INTERARMES

PROMOTION CAPITAINES BIANCAMARIA

- L'écu en fond de l'insigne est aux couleurs de l'Ecole Militaire Interarmes, par ailleurs la couleur bleu marine rappelle l'Infanterie Coloniale, Arme d'origine du Capitaine BIANCAMARIA ; et le contour bleu ciel, la couleur des Tirailleurs, notre parrain ayant servi au 3^{ème} et au 10^{ème} Régiment de Tirailleurs Sénégalais.

- L'Epée à garde d'argent est le symbole de notre Ecole.

- L'Ancre d'or, symbole des Troupes de Marine, représente les 6^{ème} et 21^{ème} Régiments d'Infanterie Coloniale au sein desquels le Capitaine Biancamaria a servi lors de ses deux séjours en Indochine, et le 3^{ème} Régiment d'Infanterie Coloniale où il était affecté lorsqu'il préparait l'Ecole d'Etat-Major.

- La Chimère rappelle le 8^{ème} Régiment de Parachutistes Coloniaux au sein duquel le Capitaine Biancamaria commandait la 2^{ème} Compagnie, à la tête de laquelle il est tombé le 11 février 1959.

- La Légion d'Honneur est la plus haute distinction reçue par le Capitaine Biancamaria, qui a été fait Officier de cet ordre en 1954.

- L'inscription CAPITAINES BIANCAMARIA est en or.

Annexe 2 :

Biographie du CNE BIANCAMARIA

Né en 1923 à Avignon, Antoine BIANCAMARIA est dès son plus jeune âge immergé dans le milieu militaire puisque son père était Officier dans l'Infanterie. En 1935, il rejoint le Prytanée Militaire de la Flèche jusqu'en 1940. Il se trouve à Ajaccio lorsque la Corse est libérée il s'engage alors avec enthousiasme dans l'Infanterie Coloniale.

Nommé successivement Caporal, Caporal-chef et Sergent, il est admis à l'Ecole Militaire Interarmes de CHERCHELL en novembre 1944. Il sort en juin 1945 et rejoint aussitôt la 1^{ère} Armée Française en Allemagne.

Affecté au 6^{ème} régiment d'infanterie coloniale, il embarque en octobre 1945 avec pour destination l'Indochine. Son unité se battra en Cochinchine et au Tonkin. Nommé Sous-Lieutenant d'active en juin 1947, il est rapatrié en juin 1948 après 27 mois de séjour en extrême-orient. Blessé au combat, il a obtenu cinq citations et reçoit le 25 décembre 1948 la croix de Chevalier de la Légion d'Honneur, il n'a pas 25 ans.

Muté au 3^{ème} Régiment de Tirailleurs Sénégalais en Tunisie, il est nommé Lieutenant en juin 1949. Entre juillet 1949 et octobre 1951, il effectue un second séjour en Extrême-Orient. Il commande alors une compagnie du 21^{ème} Régiment d'Infanterie Coloniale en Centre Annam. Au cours de cette période à la tête de sa compagnie spécialisée dans les raids en zone ennemie, il est à nouveau blessé et obtient trois citations dont une à l'ordre de l'Armée.

Après son rapatriement, il prépare le concours de l'Ecole d'état-major dans laquelle il est admis en juillet 1953. Ce sera sa seule affectation en métropole. Il est promu Officier de la Légion d'Honneur le 21 juillet 1954.

Affecté à l'état-major de la 25[°] Division d'Infanterie Aéroportée, il participe aux premières opérations aéroportées de la Guerre d'Algérie dans les AURES entre décembre 1954 et janvier 1955. De février 1955 à septembre 1957, il est en poste à Dakar et dans l'est Saharien.

Rapatrié en septembre 1957, il est affecté au 8^{ème} Régiment de Parachutistes Coloniaux dont il commande la deuxième compagnie. Il tombe au Champ d'Honneur le 11 février 1959, en donnant l'assaut à la tête de ses hommes.

Dans la citation à l'ordre de l'Armée à titre posthume, il est dit :

« Magnifique Chef de guerre qui incarne les plus pures traditions de l'Officier Parachutiste (...) Splendide entraîneur d'hommes aux titres légendaires, restera pour tous un exemple de dynamisme et de foi. »

Le travail ayant été « dégrossi » en amont, la décision d'homologation peut sortir en date du 13 juin :

456



LIBERTÉ • ÉGALITÉ • FRATERNITÉ
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE



ÉTAT-MAJOR
SERVICE HISTORIQUE
DE L'ARMÉE DE TERRE

DÉPARTEMENT
RECHERCHES

HOMOLOGATION/
INSIGNE

VINCENNES, LE 13 JUIN 2002
N° 6944 /DEF/EMAT/SHAT/DR/SM/HOM/INS

Le Général Michel BERLAUD
Chef du Service historique de l'armée de terre

à

Monsieur le Général
Commandant les écoles de Coëtquidan
56380 GUER CEDEX

OBJET : homologation d'insigne.

REFERENCE(S) : Lettre N° 237/ ECO/DFE du 7 juin 2002
IM n° 685/DEF/EMAT/SH/D du 21 juin 1985.

DESCRIPTION HERALDIQUE	DECISION MINISTERIELLE
Ecole Militaire Interarmes 41^{ème} promotion. <i>Ecu en bannière de turquin à une étoile de la Légion d'Honneur en chef et orlé d'azur chargée du grade et du nom en capitale d'or (CAPITAINE BIANCAMARLA), adextré d'une épée d'argent à la garde d'or mouvant de l'écu et senestré d'une ancre encablée naissante. Sur le tout, le dragon d'argent du 8^{ème} RPIMA.</i>	L'insigne présenté est homologué sous le numéro : G. 4760 Ce numéro sera obligatoirement reproduit au dos de l'insigne Dès que l'insigne sortira de fabrication, trois exemplaires seront adressés sous présent timbre. Dans le cas où l'insigne, objet de la présente homologation, ne serait pas fabriqué, le demandeur doit obligatoirement en informer le SHAT, afin que l'homologation soit annulée. Pour le Ministre de la Défense Et par délégation, Le Général Michel BERLAUD Chef du Service Historique De l'armée de terre.

BP 107 - 00481 ARMEES
PNIA : 821.941.21.42 - Tél. : 01.41.93.21.42 - fax. : 01.41.93.21.43

Signé : BERLAUD